

Réf: Dossier N° 094741

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE DE TRANSPORT DE  
MATERIAUX DE CONSTRUCTION ET D'ASSAINISSEMENT » en abrégé  
« SITRAMAC »

Siège social Abidjan, Port-bouet, ABIDJAN PORT-BOUET  
GONZAGUEVILLE, A 100 M DE LA BOUTIQUE OMO, Lot 375, Ilot  
30

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25/03/2022 , et enregistrés au CEPICI le 29/03/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE DE TRANSPORT  
DE MATERIAUX DE CONSTRUCTION ET D'ASSAINISSEMENT » en  
abrégé « SITRAMAC »

Objet : Le Transport de Matériaux de Construction, L'  
aménagement et l'Assainissement, Diverses Prestations.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Port-bouet, ABIDJAN PORT-BOUET

GONZAGUEVILLE, A 100 M DE LA BOUTIQUE OMO, Lot 375, Ilot 30

Dirigeant(s) : M SOUMAHILA TRAORE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-01797 du 31/03/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°14049/GTCA/RC/2022 du 31/03/2022

